

/ RENCONTRE AU CABINET DU MINISTRE DE L'ÉNERGIE

juillet 2013

TOUR D'HORIZON DES QUESTIONS INDUSTRIELLES ET SOCIALES

UNE DÉLÉGATION DE FO ÉNERGIE ET MINES (JACKY CHORIN, VÉRONIQUE BESSON ET ROGER CORAI) A ÉTÉ REÇUE PAR CHARLES-ANTOINE GOFFIN, CONSEILLER TECHNIQUE AU CABINET DU MINISTRE DE L'ÉNERGIE, LE 15 JUILLET 2013.

Nous avons fait un tour d'horizon des questions industrielles et sociales de notre secteur.

Sans être exhaustifs, nous avons :

- Rappelé aux pouvoirs publics qu'il était nécessaire de tirer pleinement les leçons du conflit mené à la SNET et particulièrement sur deux points qui ont fait l'objet d'un courrier au Ministre de la part de FO Énergie et Mines.

- Le courrier concerne d'une part, **les garanties de non licenciements économiques** obtenues par FO pour le personnel de la SNET, lesquelles doivent maintenant être étendues à toute la branche.
- Le courrier demande d'autre part, l'étude par les pouvoirs publics **d'un projet industriel ambitieux pour la Lorraine** (Centrale Emile Huchet 4) concernant l'utilisation des résidus miniers pour la production d'électricité. Cette étude doit être lancée sans tarder. En effet, FO n'a pas confiance dans la volonté d'EON de mener loyalement cette étude.

- S'agissant d'EDF, nous avons rappelé notre opposition totale à **toute nouvelle ouverture du capital d'EDF** parfois évoquée dans la presse ainsi qu'à la **fermeture de Fessenheim**. Nous souhaitons aussi que le Gouvernement prenne position clairement pour **ne pas ouvrir les concessions hydro-électriques à la concurrence**.

Sur ce point nous sommes toujours dans l'attente de la publication du rapport du député PS, Marie-Noëlle BATTISTEL, lequel aurait dû être rendu public en février dernier...

- S'agissant des aspects sociaux, outre la question de la garantie de l'emploi déjà évoquée, nous avons attiré l'attention du Ministère sur le sujet, toujours non résolu de l'utilisation **des réserves de la CAMIEG** et des attentes des affiliés en termes d'amélioration des remboursements et de baisse des cotisations. Nous avons rappelé également sur les activités sociales notre attachement **au mode de financement actuel de 1 % du chiffre d'affaires**.

- Enfin, s'agissant des prochaines élections de CMCAS, nous avons indiqué que compte tenu des contraintes de congrès d'une organisation syndicale, nous étions d'accord pour que **ces élections aient lieu au second semestre 2014**.

